



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr



Paris, le 27 Janvier 2014

LE 6 FÉVRIER, TOUTES ET TOUS EN GRÈVE POUR LA SAUVEGARDE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE !

C'est un véritable « *pacte d'irresponsabilité sociale* » qu'a présenté François Hollande au cours de sa conférence de presse du 14 Janvier dernier. Ses annonces sont une attaque profonde, un dynamitage en règle du modèle social et républicain français sans précédent. En proposant la fin des cotisations familiales patronales, le Président de la République a répondu à une vieille exigence de classe du MEDEF et fait un nouveau cadeau de 30 milliards au patronat après les 20 milliards du CICE (*Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi*). Les contreparties exigées, elles, sont du vent, pire elles ne relèveraient que de négociations de branche que le Parlement a déjà à entériné. Autrement dit, c'est la fin de toute législation sociale nationale !

Quand le MEDEF applaudit, les salariés peuvent s'inquiéter

Le Medef s'est réjoui des « *avancées* » en sa faveur. Laurence Parisot, son ancienne patronne a lancé: « *Fin des allocations familiales d'ici 2017, enfin !* » Pierre Gattaz, le patron des patrons a félicité Hollande et l'engage à aller plus loin. Les travailleurs de Peugeot Aulnay, de Petroplus, d'ArcelorMittal, tous ceux licenciés l'année dernière par le MEDEF au nom de ses profits apprécieront. Il y a 500 000 chômeurs de plus depuis que Hollande a été élu, et ils veulent nous faire croire qu'ils vont créer un million d'emplois ! Dans le même temps, les profits du CAC 40 ont progressé de 15%. La Poste, elle, a réalisé plus de 700 millions de bénéfices.

Les postiers bien placés pour savoir que les aides aux entreprises ne créent pas d'emplois

La Poste est le premier bénéficiaire du CICE : pendant 3 ans, elle va toucher 300 millions chaque année. Dans le même temps, elle prévoit la suppression de 80 000 emplois. Depuis 10 ans elle bénéficie d'exonérations sur les bas salaires. Résultat : moins 90 000 emplois et le déficit de la Sécurité Sociale qui se creuse et qui protège de moins en moins obligeant les salariés à se payer des complémentaires santé... Alors que les aides à l'emploi ont été multipliées à La Poste, il n'y a jamais eu autant de réorganisations.

Comment l'Etat va financer les cadeaux consentis aux actionnaires et au MEDEF ?

Tout d'abord, en gelant les salaires des fonctionnaires pour la 4^{ème} année consécutive et en ne revalorisant presque pas le SMIC. Puis, en augmentant le taux de TVA, l'impôt le plus injuste. Enfin, en amputant le budget des communes, des départements, des régions et en prônant une politique d'austérité qui va imposer des restrictions aux hôpitaux, à l'Éducation nationale, aux transports, au logement, au service public postal. Cela sonnera la fin de certaines aides, de subventions aux associations. Tout ce que les services publics n'assureront plus, il faudra le payer en passant par des entreprises privées ou des mutuelles. Pour les citoyens, il ne s'agira pas d'économies mais de sacrifices, tout cela pour rémunérer ceux qui ne travaillent pas : les actionnaires !

**30 milliards pour les uns, hausse de la TVA et gel des salaires
pour les autres : ça suffit !**

Ce gouvernement doit arrêter de plumer les salariés !

+18 % sur l'année pour le CAC 40, sa meilleure performance depuis 2009, et une enquête menée par Reuters prévoit qu'il regagne son record de juin 2008 dans les mois qui viennent.

Parallèlement, le salaire des dirigeants des grandes entreprises a battu un nouveau record en 2013.

Le patrimoine des plus riches s'est accru : selon l'enquête Insee parue le mois dernier, 10 % des plus riches possèdent 35 fois plus de patrimoine que les 50 % des plus modestes.

Entre 60 et 80 milliards : c'est le coût de l'évasion fiscale. Il en faudrait 7 pour financer la retraite à 60 ans !

Et pour finir l'année, une mesure des plus révoltantes, adoptée le 18 décembre en catimini par les seuls députés socialistes, met fin au droit à la retraite anticipée pour les handicapés.

Le 6 Février, nous manifesterons pour empêcher le démantèlement de la Sécu

Imposer aux salariés de payer les cotisations des patrons, ce serait porter un coup mortel au pacte social solidaire, déjà précarisé. Le gouvernement traite notre protection sociale sous l'angle du coût du travail : baisser la Sécu, ce serait créer des emplois ! Bobards menteries et baratins... Depuis ces 20 dernières années, les patrons ont eu toutes sortes d'exonérations. Résultat ? Un chômage de masse (5 millions avec les DOM TOM) et plus 177 000 chômeurs pour l'année 2013.

Les aides, les subventions, les crédits d'impôt, les exonérations de cotisations sociales versées aux grandes entreprises vont directement dans les poches des actionnaires ou financent les licenciements et les restructurations. Il ne vont jamais à l'emploi !

Notre sécurité sociale, allocations familiales comprises est un bien trop précieux pour le laisser entre les mains des libéraux au pouvoir et des patrons.

**Ce n'est pas d'un pacte de responsabilité dont nous avons besoin
mais d'un pacte de solidarité et de justice sociale !**

**METTONS EN ROUTE UN PUISSANT RAPPORT DE FORCES
POUR LE 6 FÉVRIER 2014.**

**FAISONS DE CETTE DATE UN COUP D'ARRÊT
DES POLITIQUES PATRONALES ET LE POINT DE DÉPART
D'UNE RECONQUÊTE SOCIALE ET ECONOMIQUE
DANS NOS ENTREPRISES COMME DANS LE PAYS.**

Toutes et tous en grève
Grande manifestation interprofessionnelle
Place de la République à Nation
Jeudi 6 Février à 14H00



Bulletin d'Adhésion

Je sousigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale des Salariés
du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Mme Mlle Mr NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Adresse Mail : _____ Téléphone : _____

N° de Sécurité Sociale : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Entreprise : _____

Site et ville : _____

Classifications (1) : Employé, Technicien, AM, Cadres, _____ Grade : _____

Fonction / Métier : _____ Indice ou coefficient : _____ Salaire net : _____

Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : _____ Date de Naissance : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Temps Complet Temps Partiel

A _____, le _____ Signature : _____

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI NON

(1) Rayer les mentions inutiles

Codifications

(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Départemental : _____

Section : _____

Activités Postales

Activités Télécom

Catégories

Cadres

Retraités

Pré-retraités

Fonctionnaire

CDI

Autres : _____

Activités

Commerciale

Gestion

Technique

Acheminement

Distribution

Colis

Guichet

Service Financier

Informatique

Centre d'Appel

Cotisation
Mensuelle 1 %

